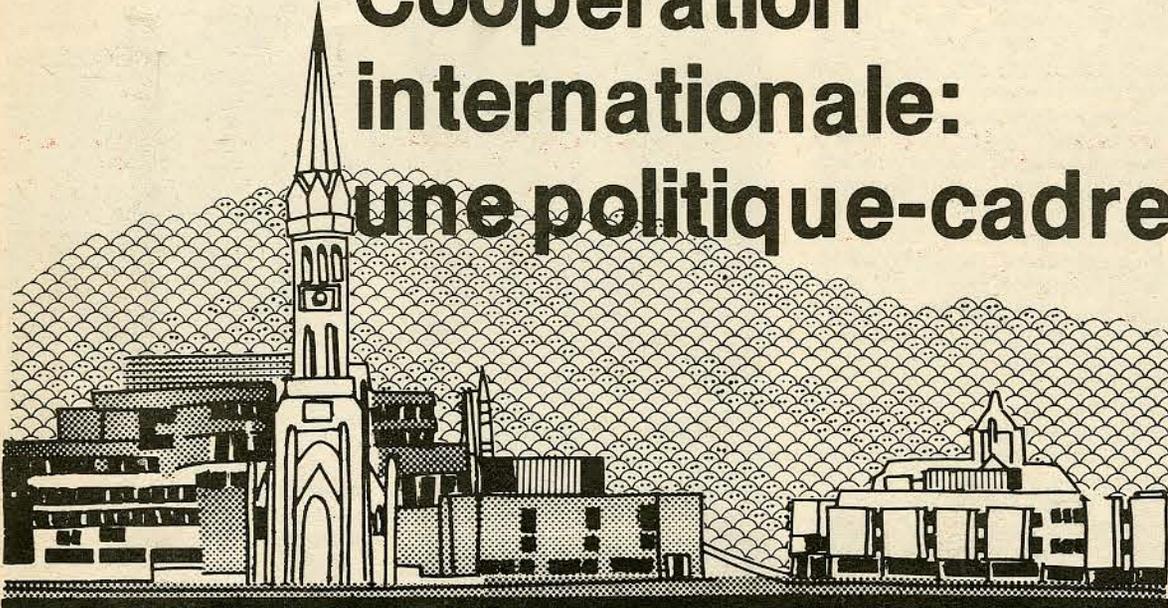


Coopération internationale: une politique-cadre



Les activités dites de «coopération internationale» ont connu ces récentes années un développement marqué à l'UQAM. Le temps était venu, semble-t-il, de doter l'Université d'une politique cadre à ce sujet.

Le décanat des études avancées et de la recherche, responsable en la matière, a conçu l'an dernier un projet qu'il a soumis aux instances institutionnelles «conformément au principe retenu par la commission des études de la primauté du législatif sur l'exécutif...». Ledit projet a passé le cap de la CE et récemment, il était adopté par le conseil d'administration. Cette politique a pour objet:

- de définir la coopération internationale par rapport aux missions de l'Université et à la spécificité de l'UQAM;

- de préciser les objectifs que poursuit l'UQAM en s'engageant dans la coopération internationale, de formuler les principes qui la guident en cette matière et d'expliquer les critères pour juger d'un projet;

- de rappeler quelles sont les responsabilités des diverses instances de l'UQAM en ce qui concerne la coopération;
- d'indiquer les moyens pour développer la coopération internationale.

Cette politique de coopération internationale «est l'aboutissement d'un effort de réflexion et de clarification», souligne M. François Carreau, doyen adjoint du 2e cycle, qui a piloté le projet. Il ajoute toutefois que certains de ses éléments sont provisoires et sujets à un réajustement en fonction des nouvelles politiques des gouvernements concernés et des moyens (financement) disponibles. «Ce qui n'influe guère sur les principes qui sous-tendent le

projet, non plus sur les buts visés».

Quand l'UQAM parle «d'activités de coopération internationale», elle entend la participation de l'Université et d'une institution

sise à l'extérieur du Québec; ce qui peut comprendre l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick. M. Carreau précise cependant que plus de 80 p.c. des activités de coopération sont menées à l'exté-

[la suite en page 2]

Stationnement du Ste-Marie: c'est fermé

Le terrain de stationnement Sainte-Marie est fermé à compter d'aujourd'hui, 11 février. Les utilisateurs devront se rendre au terrain Saint-Urbain, jusqu'à indication contraire.

L'UQAM s'est vue dans l'impossibilité de renouveler le bail du terrain Sainte-Marie à la suite de l'augmentation des taxes annuelles décrétées par la C.U.M.; ces taxes ont été haussées de 15 000\$, pour atteindre 206 773\$.

Le directeur du service des immeubles et de l'équipement, M. André Boulet, précise cependant: «Si un jugement de la Cour renversait la décision de la Communauté urbaine de Montréal d'imposer cette taxe à la Corporation du Collège Sainte-Marie, nous pourrions alors reprendre la location de ce terrain aux conditions qui prévalaient avant le 1er janvier dernier.»

Regards singuliers en logique et épistémologie

Cycle de conférences en philo

Logique et épistémologie intéressent à l'évidence les philosophes mais ne laissent certes pas indifférents étudiants et professeurs d'autres disciplines. A ce public est offert, à compter de cette semaine, un cycle de six conférences. La série est présentée par le département de philo, sous la direction de l'un de ses professeurs, Serge Robert.

M. Robert souligne que la série est en continuité avec les séminaires d'épistémologie qui se sont tenus l'an dernier. «Cette année, toutefois, les invités sont choisis pour leur apport singulier dans un champ précis de la logique et de l'épistémologie. Ainsi, M. Yvon Gauthier, de l'Université de Montréal, qui ouvre le cycle de conférences, est-il l'un des rares philosophes à avoir publié au Québec des ouvrages en logique, dont «Concepts et méthodes de la logique formelle».

M. Gauthier présentera sa conférence mercredi, 13 février, à 20h30, au pavillon Hubert-Aquin, salle A-2860. Le titre: «La théorie de la démonstration».



M. Serge Robert

Le 27 février (même heure, même lieu), M. Hugues Leblanc de l'Université Temple, de Philadelphie, traitera de «La sémantique probabilitaire». M. Leblanc est québécois d'origine mais vit aux Etats-Unis depuis de longues années. C'est, selon l'organisa-



Les organisateurs du colloque, debout de gauche à droite: Gérard Thériault, Ginette Brisebois, Serge Louka, Marie Brabant; au centre, assise, Mme Louise Dupuy-Walker.

«Harmonie (de la théorie à la pratique)»

Colloque en enfance inadaptée

«Harmonie (de la théorie à la pratique)» est le titre d'un colloque qui se tiendra au pavillon Lafontaine du 10 au 13 mars prochain. La rencontre s'adresse d'abord aux étudiants du module d'enseignement à l'enfance inadaptée, bien que ceux du PREL (enseignement au préscolaire et à l'élémentaire) soient invités, avec leurs professeurs et les responsables de programme, à la journée de réflexion sur la formation

initiale qui marquera l'ouverture du colloque.

Celui-ci est organisé par quatre animateurs pédagogiques, Marie Brabant, Ginette Brisebois, Serge Louka et Gérard Thériault, ainsi que Mme Louise Dupuy-Walker, directrice du module d'enseignement à l'enfance inadaptée. A leur avis, la tenue de ces journées d'étude répond à un besoin manifeste: les politiques gouvernementales visant l'intégration, dans les classes régulières, des enfants ayant des troubles mineurs d'apprentissage ou de comportement, le rappel prochain, par le ministère de l'Éducation, de tous les programmes d'enseignement à l'enfance inadaptée, concernent au plus haut point les futurs enseignants et les maîtres en exercice inscrits dans les divers programmes de perfectionnement.

Outre cette réflexion générale sur la formation initiale qui donnera lieu, vraisemblablement, à diverses recommandations, les participants au colloque approfondiront trois thèmes précis: l'information touchant l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage; l'instrumentation des étudiants et les nouvelles méthodes pédagogiques qui s'y rapportent; l'aspect social et communautaire de l'éducation dont l'importance s'accroît incontestablement (problématique de l'enseignement en milieu populaire, par exemple).

Fait à souligner, les cours seront annulés pendant cette période afin de permettre une participation maximale des étudiants concernés. Ceux-ci auront l'occasion d'échanger avec de nombreux praticiens du milieu scolaire québécois, des représentants des groupes populaires, de diverses instances gouvernementales etc. Les noms des conféren-

teur des séminaires, un éminent logicien, que le département invite d'ailleurs pour un autre séminaire, le 19 mars.

Le 5 mars, il sera question du «Darwinian and Dialectical Models of the Growth of Scientific Knowledge», avec M. Paul Thagard, de l'Université de Michigan. M. Thagard prononcera sa conférence en anglais mais sera assisté de M. Serge Robert pour ce qui est de la présentation, de l'animation, de la traduction des questions, etc.

Les conférences en logique et épistémologie ont lieu jusqu'en avril, le journal insistera sur la deuxième partie de ce cycle dans un prochain numéro.

Par ailleurs, plusieurs professeurs en philo ouvrent largement leurs cours à un public curieux de problèmes touchant à l'histoire des mathématiques, au matérialisme dialectique, à l'épistémologie des sciences sociales. Pour obtenir des informations à ce sujet, on n'a qu'à rejoindre M. Serge Robert au département de philosophie ou de s'adresser au secrétariat (282-4401).

H.S.



Un livre de
**Michel
Despland**



“Le fils des étoiles”

La tapisserie qu'on peut admirer dans le ciel de la Grande Place, pavillon Judith-Jasmin, jusqu'au 17 février, est un fragment d'une oeuvre monumentale «Le fils des étoiles», de Micheline Beauche-

min, qui expose à la Galerie UQAM. Elle est tissée à la main en monofilament de nylon. La création originale, une étoile de 80 pieds de hauteur, est au ministère du Revenu, à Québec.

Psycho-sandwich - hiver 80

Les psycho-sandwich: une tradition au module de psychologie que son responsable, M. Nicolas Buruiana, souhaite voir s'élargir (le champ de travail en psycho est vaste) et s'étendre (mais le Read est bien loin maintenant de l'activité du centre-ville). A toutes les quinzaines, un invité, chercheur ou praticien, susceptible de nourrir les appétits les plus robustes.

«Il ne s'agit pas de cours magistraux, précise M. Buruiana. Plutôt la communication d'expériences diversifiées, de cheminements professionnels, de réalisations scientifiques. Les étudiants — a fortiori les professeurs — se doivent d'être extrêmement curieux et de profiter de toutes les occasions qui passent. Je souhaiterais que des étudiants de d'autres modules profitent aussi des psycho-sandwich...»

Au programme cette session,

les mardis, de 12h à 13h30, au local du pavillon Read:

12 février: Mme Louise Mercure «La psychologie sociale et l'obésité».

26 février: Mme Helga Feider (du département)

«Le curriculum aux études avancées, c'est comment?» (évaluation des 2e et 3e cycles en psycho à l'UQAM).

11 mars: Mme Madeleine Lacombe

«La femme face à l'agression sexuelle».

25 mars: M. Jean-Marie Delacroix «La psychanalyse dynamique». (gestalt et psycho-drame combinés).

8 avril: M. Louis Bélanger «Les nouvelles recherches en parapsychologie».

D.N.

Aux sciences de la gestion

L'Association des étudiants en sciences de la gestion a invité, à l'intention de ses membres, les deux conférenciers suivants:

• le 13 février, à 12h15, salle 2885 du pavillon Hubert-Aquin, M. André Bélanger parlera de «L'entrepreneurship»; il est président de l'Association des gens d'affaires du Québec;

• le 18, à la même heure, salle AM-050, le ministre d'Etat aux développements économiques Bernard Landry traitera de «L'économie et les petites et moyennes entreprises».

Chacune de ces communications sera suivie d'une période de questions et de discussions.

Un nouveau règlement

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Le règlement relatif à la sécurité des personnes et des biens, tout codifié et officialisé soit-il (adopté en 10 articles par le Conseil d'administration tout récemment), n'a rien d'une contrainte publique érigée en décret. «Un règlement nouveau, certes, et qui touche toute la collectivité universitaire. Mais de fait, ce ne sont là que coutumes et usages courants de l'Université; ils sont regroupés en un texte, explique le nouveau secrétaire général de l'UQAM Me Pierre Brossard. Depuis l'ouverture du complexe centre-ville, l'accès aux pavillons est tellement facile. Entre ou sort qui veut bien! On déplore entre autres des cas de flânerie et de vagabondage. Durant l'été, on fait état d'agressions sur la personne.»

Le relogement prochain du service de sécurité au coeur de l'aire principale de circulation, c'est-à-dire dans un des espaces ex-commerciaux, devrait faciliter la surveillance; la protection publique devrait être davantage en mesure d'exercer une vigilance sur les allées et venues dans les espaces à caractère public, dont la Grande Place.

Le fait de mettre l'accent et de façon rapide sur une réglementation collective générale n'est pas étranger à l'emménagement au nouveau complexe. Mais en outre, selon Me Brossard, c'est là une forme d'information propice à sensibiliser chacun des membres de la collectivité universitaire à des normes communes et profitables à tous. «Qu'on se trouve en parfaite sécurité dans les aires ouvertes, qu'on sache comment signaler un accident, voilà qui témoigne d'un consensus de collaboration! Et au bout du compte, n'est-ce pas le meilleur service à se rendre à soi-même?»

Le règlement porte sur les bicyclettes, motos et autres véhicules de même type; la circulation des animaux sur le campus, le vagabondage et la mendicité; la vente sur le campus; l'affichage; la consommation, la vente et l'entreposage des boissons alcooliques; les heures d'ouverture et

“Parliamoci”

Pas moins de 2500 membres de la communauté italienne de Montréal ont participé à un colloque intitulé «PARLIAMOCI» (Parlons-nous) qui se déroulait à l'UQAM les 1er, 2 et 3 février. La rencontre était organisée par le Comité pro-développement italo-canadien, en collaboration avec le Service de l'éducation permanente, dans le cadre de sa politique des services à la collectivité.

Son but: donner la parole aux Québécois d'origine italienne; leur permettre de réfléchir ensemble à la place qu'ils occupent au sein de notre société; leur fournir l'occasion de concevoir divers projets concrets en réponse à leurs besoins; faciliter ainsi leur adaptation et leur intégration au milieu environnemental.

Plusieurs professeurs et étudiants de l'UQAM y sont allés de leur contribution. En outre, le SEP s'est chargé de former les animateurs du colloque, de prêter et organiser les locaux nécessaires, etc. Cette manifestation de la communauté italienne de Montréal est la première du genre à se dérouler en milieu universitaire francophone.



M. Pierre Brossard

de fermeture des pavillons; la sortie de matériel hors campus; le vol ou dommages aux biens, ainsi que les véhicules automobiles. Le

secrétariat général diffusera incessamment la réglementation dans toute l'Université.

C.A.

Mme Bonnie Campbell en mission au Zimbabwe

Mme Bonnie Campbell, directrice du département de science politique et spécialiste des questions africaines, a été choisie par la Ligue des droits et libertés pour représenter le secteur académique au sein d'une délégation québécoise, présentement en mission d'observation au Zimbabwe. Cette mission, qui compte trois autres personnes de divers

secteurs importants de la société (juridique, religieux, syndical), a pour mandat de surveiller, sur le terrain, le processus d'accession à l'indépendance de ce pays (campagne électorale, scrutins, mise en place du nouveau gouvernement). Elle reviendra au Québec vers la mi-mars pour entreprendre une tournée d'information sur la question.

Colloque...

[suite de la page 1]

ciers invités restent à confirmer. Au total, plus de 40 ateliers sont prévus et les participants auront à leur disposition une filmathèque qui sera ouverte tous les jours de 9h00 à 20h00.

La rencontre est organisée avec les moyens du bord: la famille formation des maîtres y va de sa contribution, de même que bon nombre d'étudiants qui font preuve d'imagination: bercethon, vente de gâteaux... D'autres démar-

ches auprès d'instances subventionnaires sont en cours.

Quant à l'objectif premier du colloque, il tient tout entier, aux dires de ses organisateurs, dans le titre qu'on lui a donné: Harmonie (de la théorie à la pratique). A court terme, c'est cet équilibre entre la formation universitaire des enseignants et les réalités du milieu qui est visé.

C.G.

Coopération...

[suite de la page 1]

rieur du Canada, notamment par le biais de l'ACDI et des ententes franco-québécoises.

Un budget restreint

Après avoir connu un essor certain dans ce champ de la coopération internationale, l'UQAM craint de voir freiner son élan. «Le budget que le Québec consacre à la coopération avec la France est à toutes fins pratiques gelé, dit M. Carreau. Par ailleurs, le gouvernement fédéral vient d'annuler son programme de subvention aux universités pour favoriser la venue de professeurs étrangers. L'UQAM devra donc compter en partie sur ses propres moyens». Et pour ce faire, le doyen des études avancées et de la recherche, M. Denis Bertrand, propose entre autres choses, la création d'un Fonds institutionnel de coopération internationale (FIC). En outre, il fait remarquer que le conseil d'administration, sur recommandation de la commission des études et après entente avec le SPUQ, vient d'affecter un poste de remplacement à la coopération. Ce poste

rend possible, dans le cadre de mission de six à douze semaines, la venue de professeurs étrangers à l'UQAM. Cette mesure ne vaut que pour un an mais, au décanat, on souhaite la voir maintenue et développée.

H.S.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

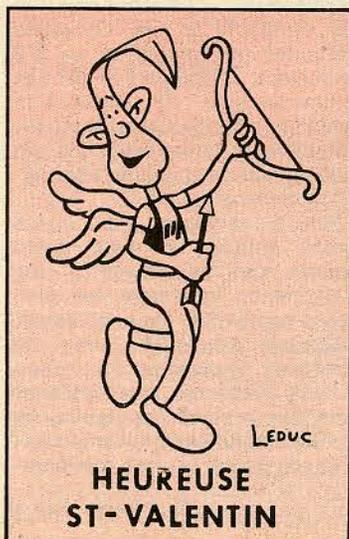
l'Uqam

volume VI, numéro 19
11 février 1980

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1406 rue Saint-Denis Montréal
téléphone: 282-6179

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal premier semestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec



HEUREUSE
ST-VALENTIN

Stages en sciences juridiques

Quatre mois sur le terrain

Le programme des sciences juridiques de l'UQAM est le seul programme universitaire de droit (du moins au Québec) qui inclut un stage de quatre mois sur le terrain. Obligatoire, ce stage auquel l'étudiant consacre entièrement sa quatrième session diffère toutefois de celui de l'École du Barreau, nettement orienté vers l'apprentissage pratique de la technique du droit.

Selon le coordonnateur des stages au module, M. Robert Couillard, l'objectif de cette période de formation est de permettre aux étudiants de faire une analyse critique des pratiques juridiques d'un milieu de travail précis.

Ainsi que l'explique M. Couillard, cette orientation est conforme à celle du baccalauréat et constitue, ni plus ni moins, une forme de service à la collectivité: connaissance concrète et organique d'un milieu, de ses agents, de ses modes d'intervention et de leurs effets, de la signification sociale de sa pratique, de ses possibilités de transformation. Le stage ne vise donc pas à faire des étudiants de bons avocats, techniquement parlant, mais des professionnels capables de scruter un type de pratique dans toutes ses dimensions.

Ce faisant, les stagiaires agissent également à titre de personnes-ressources pour les organismes qui non seulement les accueillent mais, très souvent, sollicitent leur présence. Selon les clientèles visées par le programme, les lieux de stage sont les suivants: organisations syndicales et populaires, organismes



M. Robert Couillard

gouvernementaux et para-gouvernementaux, bureaux de pratique privée.

Quelques exemples: bureaux et cliniques d'aide juridique; ACEFS; commission des droits de la personne; CSS, CLSC; centre d'information sur les pri-

sonniers politiques; regroupement provincial des garderies; tribunal de la Jeunesse; CSN, FTQ, CEQ; associations de locataires; centre de la femme nouvelle; service d'aide au Néo-Québécois et immigrants; service de protection de l'environnement; office de protection du consommateur; société d'aménagement intégré des ressources de l'est du Québec.

Le choix des bureaux de pratique privée est généralement inspiré par leur travail spécialisé dans les mêmes domaines: droit des immigrants, des locataires, droit syndical, etc.

Après quelques cinq années de rodage, les conditions de réalisation et d'évaluation des stages sont mieux définies; les 46 étudiants qui s'apprêtent cette session à les vivre sont mieux outillés pédagogiquement; les responsabilités des organismes, plus clairement identifiées.

A l'image de la pédagogie privilégiée au module, on exige des étudiants qu'ils forment des équipes de stage (même s'ils ne travaillent pas au même endroit), et que ces équipes se regroupent lors du séminaire de synthèse dont M. Couillard est également responsable. Inhérent au stage (9 crédits), le séminaire (3 crédits) échelonné tout au long du trimestre, favorise la communication d'expériences d'autant plus stimulantes qu'elles sont fort diversifiées.

L'ensemble des professeurs du département assure l'encadrement des stagiaires.

D.N.



Mme Madeleine Saint-Pierre

Qu'est-ce qu'une phrase pour un enfant?

L'enfant de deux ans peut dire des phrases. Utilisant sa langue comme moyen de communication, il a dès lors un savoir-faire. De là à se représenter ce qu'est une phrase, il y a toute une marge. Comment la franchit-il? De quelle façon obtient-il une conscience métalinguistique, une capacité de réflexion sur sa propre langue, un savoir-dire?

Tel est le sens de la recherche entreprise depuis plus d'un an par Madeleine Saint-Pierre, du département de linguistique, en collaboration avec deux professeurs de l'Université de Paris VII: Josiane Baudet et Françoise Gauthier. Dans le cadre, on l'aura deviné, des programmes de coopération France-Québec.

«Nous voulons comprendre, explique Mme Saint-Pierre, comment se développe la notion de phrase chez les enfants du préscolaire et du primaire, de 4 à 12 ans. Connaître l'évolution de leur capacité métalinguistique à partir d'une part des représentations spontanées qu'ils ont de la phrase; d'autre part, de l'acquisition de connaissances par l'apprentissage. Notre étude devrait d'ailleurs nous permettre d'établir le parallèle entre ces représentations spontanées et les notions explicites véhiculées par l'école.»

Pourquoi la phrase? Les bonnes raisons ne manquent pas. D'abord parce que faisant partie de la langue de l'enfant bien avant son entrée à l'école, elle lui est facilement reconnaissable; aussi parce qu'elle est, dès les toutes premières années du primaire, au centre de l'enseignement de la langue: trouvez la phrase demande-t-on aux enfants, faites une phrase, complétez cette phrase, etc.

«D'un point de vue linguistique, ajoute la spécialiste, la phrase est posée comme axiome indémontrable. Elle peut faire partie ou non d'un discours, et peut être analysée d'un triple point de vue: syntaxique, sémantique et référentiel. Étudier la phrase ouvre la porte à bon nombre de questions: est-ce une unité de l'oral ou de l'écrit? cognitive? psychologique?»

C.G.

Sur le plan didactique, une telle tance. S'il s'avère exact, selon l'hypothèse des chercheurs, que les représentations de la phrase changent avec l'âge; que plus ils vieillissent, plus les enfants sont en mesure de faire des opérations avec leur langue sur leur langue, on peut en arriver à identifier des étapes d'apprentissage propices à l'acquisition de telle ou telle notion. Stades de développement cognitif sur lesquels s'appuieraient les enseignants pour transmettre les connaissances, s'assurant par le fait même de la capacité des enfants à les assimiler.

L'École de psycho-linguistique génétique de Genève effectue d'ailleurs des travaux en ce sens. Ceux de Mme Papandropoulo, sur la notion de mot, inspire largement la recherche de Mme Saint-Pierre et de ses collègues.

Dans la région parisienne comme dans la région montréalaise, la pré-enquête réalisée cet automne précédait de peu l'enquête proprement dite qui aura lieu en mars auprès d'une soixantaine de sujets. L'an prochain: analyse des données, conclusions. En 81: la recherche se terminera en beauté par l'organisation d'un colloque international sur la linguistique et l'enseignement de la langue maternelle, thème général dans lequel elle s'inscrit.

D.N.

L'usine Rayonnier de Port-Cartier

Les vraies raisons de la fermeture

Les 1300 chômeurs autrefois à l'emploi de la compagnie Rayonnier-Québec peuvent enterrer leurs espoirs quant à la réouverture prochaine de l'usine de Port-Cartier: fermée en septembre dernier après une grève de six mois, ce qui devait être «le plus grand projet forestier de l'histoire du Québec» (dixit M. Robert Bourassa) est bel et bien un fiasco à la mesure des espoirs qu'il a suscité. Une recherche consacrée à «l'évaluation de la décision de fermeture et aux perspectives de relance de l'usine», commandée à l'UQAM par le Syndicat canadien des travailleurs du papier, en fait foi.

L'étude a été réalisée par M. Claude Fluet, professeur au département des sciences économiques, dans le cadre du Protocole d'entente UQAM-CSN-FTQ; le travail s'est fait en collaboration avec deux étudiants et un enseignant de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il s'agit d'une recherche de modeste envergure, tient à préciser l'auteur, étant donné l'urgence de la requête du syndicat concerné: celui-ci avait

besoin d'évaluer rapidement les raisons invoquées par cette filiale de l'ITT pour fermer l'usine.

Officiellement, trois facteurs sont à l'origine de cette décision: le coût élevé de l'approvisionnement en bois dans la réserve forestière environnante; le climat de travail qui fut, depuis l'ouverture de l'usine en 1974, pour le moins mouvementé; et la nécessité d'effectuer, au sein même de l'usine, d'importantes modifications exigeant un apport massif de capitaux que la compagnie «n'était pas en mesure de fournir». Or, les pouvoirs publics ont fait la sourde oreille à cet appel à peine voilé, d'importantes subventions gouvernementales ayant déjà été engouffrées dans le projet, sous le feu d'acribes critiques.

Sont-ce là les véritables raisons qui ont présidé à la fermeture de la plus grande usine de pâte à dissoudre au monde? M. Claude Fluet rappelle que cette pâte n'est pas un produit standard au Québec: à forte teneur en alphacellulose, elle est utilisée dans la production de certains textiles (comme la rayonne) et de plastiques cellulose (tel le cellophane). Pour faire l'autopsie de cet échec, il a tenté de cerner à la fois les facteurs locaux (vice de conception et de construction de l'usine, mauvaise évaluation des coûts...), nationaux (quelles industries chimiques utilisent la pâte à dissoudre au pays?) et internationaux (qui importe et exporte ce produit? comment évolue ce marché dans le monde?).

Voici les principales constatations qui se dégagent de l'étude: • globalement, le marché de la

cellulose chimique a subi, ces douze dernières années, une tendance à la baisse au sein des pays occidentaux; cette évolution serait d'abord attribuable à la concurrence des textiles synthétiques et des dérivés plastiques à base de pétrole;

• l'usine n'est pas utilisable comme telle: des investissements complémentaires d'au moins 125 000\$ sont nécessaires pour la rendre fonctionnelle;

• le coût d'approvisionnement en bois s'est avéré beaucoup plus élevé que prévu pour diverses raisons: nature du terrain, densité du bois, pénurie de main d'œuvre pour le travail en forêt exigeant l'emploi de méthodes mécanisées fort onéreuses, etc.

Chose certaine, les mauvaises relations de travail n'ont pas été un facteur décisif à l'origine de cette fermeture, quoiqu'en dise la compagnie: cet échec représente pour elle, estime M. Fluet, des pertes directes de plus de \$500 millions. «Si l'entreprise s'était avérée rentable, tout aurait été mis en oeuvre pour assainir le climat de travail et préserver ces investissements.»

Il conclut: «Il est difficile d'établir les responsabilités dans cette affaire, de faire la part des choses. La relance de l'usine, pour être sérieusement envisagée, supposerait que l'on trouve des solutions à tous les problèmes identifiés, qu'une étude de rentabilité plus poussée permette d'envisager diverses hypothèses de travail, que des investissements considérables soient consentis à cette fin.» La relance n'est donc pas pour demain.

C.G.

Bref

L'ouvrage de M. Jean-Charles Chébat, «Stratégie du Marketing, concept et modèles», publié en 1977 aux Presses de l'Université du Québec, sera traduit en italien et distribué en mai prochain par une association professionnelle de publicitaires, Media-Forum, de Milan. Le livre sera remanié et adapté en fonction de l'Italie. M. Chébat est directeur du département des sciences administratives à l'UQAM.

Théâtre sans fil

Sélectionné pour représenter le Canada au Festival International de la Marionnette en juin 1980, événement qui a lieu tous les quatre ans dans un pays différent, le «Théâtre Sans Fil» a acquis en neuf années d'existence une stature digne de ses marionnettes géantes, devenues familières à tant d'auditoires.

Cette troupe professionnelle qui compte toujours dans ses rangs un noyau initial de diplômés de l'UQAM a été fondée en 1971, l'année même où Claire Ranger, la directrice, ainsi que Marielle Bernard et André Viens étaient reçus bacheliers en art dramatique.

A la bibliothèque



Mme Anna Poray

Un trésor de plus de 7 000 livres

Des perles rares

Certains vous parleront des livres comme s'ils avaient pour eux une affection presque humaine. Mme Anna Poray, affectée à la section des livres rares de la bibliothèque, est de celles-là.

Mme Poray s'inquiète de ce que les volumes publiés de nos jours ne nous survivront peut-être pas, à moins d'utiliser des matières moins périssables et de transformer nos attitudes individuelles et collectives. «Il faut avoir de grands égards pour les livres, confie-t-elle. Notre patrimoine ne doit pas déperir; ce serait une perte pour la civilisation, pour l'humanité toute entière.»

Entourée de ces trésors — plus de 7 000 livres datant des 18e, 19e et 20e siècles, quelques-uns même du 17e, en français, latin, anglais, allemand — Mme Poray explique que ces objets réagissent aux conditions extérieures ainsi que des organismes vivants. Certaines de ces conditions sont d'ailleurs essentielles à leur survie: Une lumière filtrée, un degré d'humidité ne dépassant pas 50°C, une température fraîche (l'idéale: celle du Grand Nord!), pas d'acidité dans le papier.

Et encore: mettre les livres à l'abri de la pollution de l'air tout en ne les enfermant pas, par exemple dans des meubles vitrés (l'air stagnant provoque l'apparition de moisissures et d'insectes affamés); les dépoussiérer avec régularité pour éviter que le papier ne se casse; ne pas insérer d'objets de métal dans les pages ou de romantiques fleurs séchées (les insectes toujours); jamais, au grand jamais, ne réparer une déchirure avec du papier collant; cirer les couvertures de cuir comme s'il s'agissait de nos

souliers préférés.

Bibliothécaire de son métier, Mme Poray ne s'est spécialisée que depuis trois ans dans la conservation des livres rares au moment où la direction des bibliothèques de l'UQAM s'avisa de la valeur de l'héritage culturel provenant soit du collège Sainte-Marie, soit de l'École Normale Jacques-Cartier.

«Il fallait voir dans quel état étaient ces livres! Il nous a fallu une année entière seulement pour les dépoussiérer. A la main d'abord, avec l'aspirateur, avec un drap humide, enfin avec un concoction spéciale.»

Si on reconnaît à l'UQAM la nécessité d'avoir une collection spéciale pour les livres rares, on ne dispose ni d'espaces ni de budgets suffisants pour mener à bien les tâches de conservation et de restauration. Aussi est-ce chez elle que Mme Poray effectue actuellement les principaux travaux de réparation: détacher et blanchir les pages, les coudre au fil de lin, cirer les couvertures, etc. Pas question pour l'instant de restaurer les reliures, de les redorer, etc.

Il ne se passe pas une journée sans qu'un chercheur-professeur ou étudiant vienne consulter sur place l'un ou l'autre des documents précieusement conservés dans une salle qui ne présente pas néanmoins toutes les conditions idéales que Mme Poray souhaiterait. Avec le temps, espère-t-elle, la bibliothèque disposera de l'équipement nécessaire pour faire de la collection des livres rares, bien qu'essentiellement tourné vers le passé, un lieu des plus vivants.

D.N.

Musique

Le module de musique offre les concerts suivants:

• **lundi, 11 février:** Atelier de guitare, oeuvres de Dowland, Susato, Bach, Hayden, Joplin et Doyon.

• **mardi, 12 février:** Francine de Champlain-Gagnon, soprano (classe de chant de France Dion), oeuvre de Rameau, Scarlatti, Donizette, Schubert, Brahms, Mauré et Pépin.

• **mercredi, 13 février:** Jocelyne Beaudoin, flûtiste (classe de flûte traversière de Lise Daoût).

Les concerts ont lieu à midi quinze, au local 3445, 1700 rue

Berri (module de musique). L'entrée est libre.

L'École Préparatoire de musique de l'UQAM annonce la tenue d'une rencontre pédagogique avec M. Jean Leduc, pianiste éducateur, le samedi 16 février de 13h30 à 16h, au 1600 rue Berri. Cet atelier s'adresse aux professeurs de piano des degrés préparatoires au niveau collégial.

Pour toute information, au téléphone: 932-9917.

“Actualités immobilières”

Une revue en pleine maturité

D'ici avril, la revue trimestrielle «Actualités immobilières» ajoutera deux numéros au nombre de ses parutions. Sa fondatrice et rédactrice en chef, Mme Florence Junca-Adenot, du département des sciences administratives, affirme que la revue est en excellente santé.

Des statistiques d'abord. De 150 au moment de sa création en 1976, la liste des abonnés est maintenant de 800; au Québec surtout, en Ontario, en Colombie-Britannique, en France, en Australie même. Des analystes et administrateurs immobiliers, courtiers, ingénieurs, architectes; des organismes tels la Société d'Habitation du Québec, la Société centrale d'hypothèques, certains ministères provinciaux, les municipalités, banques, caisses populaires, etc.

Autre indice de maturité: alors qu'au début, il fallait pour aller sous presse, solliciter les textes, la rédaction reçoit actuellement trop d'analyses et d'études pour ce que le sommaire de chaque numéro peut contenir. Appuyée par un comité de critiques-experts, Mme Junca-Adenot effectue donc un choix selon les critères fixés, chaque année, par le conseil d'administration.

Dans les 12 premiers numéros, plus de 60 articles de fond ont été publiés, de 50 auteurs différents. Les universitaires ont produit 50% des textes (ceux de l'UQAM y trouvent une tribune privilégiée) pendant que les professionnels du secteur de l'immobilier en ont signé l'autre moitié.

La revue n'a pas jusqu'à maintenant fait d'accroc à la règle de

l'autofinancement bien qu'une subvention du FCAC serait bienvenue cette année pour permettre l'atteinte de certains objectifs, (par exemple, 400 abonnés de plus). Sans en être l'organe, «Actualités immobilières» épouse à ce point les politiques du LARSI (Laboratoire de recherche en sciences immobilières) que l'élargissement actuel de son champ de travail se fera également sentir dans la revue.

Outil de vulgarisation de recherches et d'analyses, «Actualités immobilières» s'est attardé jusqu'ici au point de vue économique. Désormais, on y traitera de l'habitation au sens large, ainsi que l'explique Mme Junca-Adenot: «De ceux qui habitent, des structures, de l'environnement. Nous voulons coller à l'actualité; analyser et commenter les lois, événements, tendances; réaliser des prévisions; peser le pour et le contre afin que le lecteur forme son propre jugement.»

Les thèmes suivants pourront être abordés: contrôle des loyers (loi 107); nouvelles formes d'accès à la propriété (co-propriété, etc); zonage agricole (loi 90); incidences du retour à la ville (que la rédaction de la revue souhaite d'ailleurs voir s'accélérer); restauration du bâti et protection du patrimoine; impact des taux actuels de prêt hypothécaire; fiscalité municipale (loi 57); conséquences écologiques de telle ou telle forme d'aménagement urbain, etc.

«Nous croyons aussi devoir nous pencher, poursuit la rédactrice en chef, sur les groupes sociaux et clientèles qui n'ont pas été écoutés jusqu'à maintenant:



Mme Junca-Adenot

les personnes âgées, les gens à faible revenu et les chômeurs, les étudiants. Ces gens ont des problèmes particuliers face à l'habitation et sont généralement laissés pour compte.»

Par la qualité de ses analyses, leur rigueur scientifique, une perception plus globale des phénomènes de l'habitation, «Actualités immobilières» désire s'inscrire, à sa manière, dans un processus de changement et provoquer, chez ses lecteurs, une remise en question des valeurs qui guident leur travail professionnel.

Denise Neveu

Un livre de Michel Despland

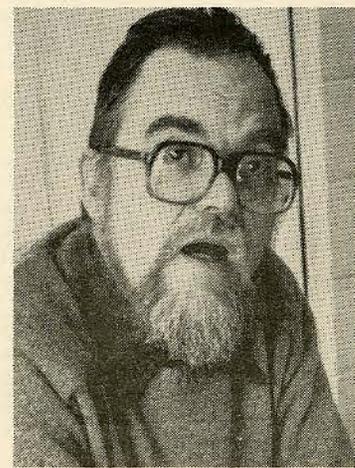
“La religion en Occident, évolution des idées et du vécu”



«Transporter dans les siècles reculés toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est des sources de l'erreur celle qui est la plus fréquente». Citant Montesquieu en introduction de son imposant ouvrage sur «La religion en Occident», M. Michel Despland signale l'une des difficultés à laquelle il s'est heurté en entreprenant son «enquête sur la religion». Qu'il décrit comme une contribution délimitée: «Une histoire de l'idée de religion, des origines gréco-latines à la fin du XVIIIe siècle...»

«Une histoire qui s'applique avant tout à observer quel usage un choix d'auteurs représentatifs font du mot «religion» (et de son prédécesseur latin *religio* ou de ses divers antécédents grecs). Que veulent dire ces auteurs lorsqu'ils parlent de religion? Et surtout quelle réalité pensent-ils nommer ou désigner par ce terme?»

M. Despland note le caractère interdisciplinaire de sa recherche. «C'est précisément ce sens croissant d'un objet et d'une série de problèmes communs à plusieurs disciplines que nous voudrions encourager... Les sciences de la religion examinent un objet qui, au départ, semble tout à fait celui que le sens commun leur indique. Mais si le chercheur après avoir fait le tour de son sujet, veut l'analyser ou l'interpréter, sa démarche devient vite plus compliquée... En tout cas, nous aimerions encourager la thématization de réflexions portant sur l'objet



aussi bien que sur la méthode de ces sciences.»

L'auteur, par ailleurs, a trouvé essentiel de situer le mot «religion», non seulement dans le texte qui le donne mais aussi dans l'histoire de la période en question. «...Nous indiquons les grandes étapes de la pensée occidentale sur les dieux, sur Dieu, sur l'Eglise, la foi, les églises. Et nous puisons dans les études récentes qui portent sur le comportement religieux, sur la religion populaire. Notre histoire de l'idée de religion comporte donc aussi une histoire des schèmes d'interprétation et des aperçus sur l'évolution du vécu religieux qu'a connu l'homme occidental.»

M. Despland souligne la réticence éprouvée par «notre langue» de l'emploi du mot «religion» au pluriel. «Elle a fini par l'admet-

tre», écrit-il. Il ajoute à ce sujet que «l'histoire des mentalités et du comportement a beaucoup à nous apprendre... Certes, les idées sont actives aussi bien que les personnes, mais les idées agissent si elles s'emparent des personnes... Au terme de l'époque qui nous préoccupe, les auteurs, et Rousseau en particulier, découvrent que parler de religion et des religions, c'est toujours parler des hommes et en particulier des autres hommes...»

M. Michel Despland est directeur du Regroupement interuniversitaire pour l'étude de la religion, regroupement qui a son secrétariat au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Il enseigne à l'Université Concordia et est membre du Conseil des Universités. Son ouvrage «La religion en Occident — évolution des idées et du vécu», publié chez Fides, collection «Héritage et Projet», vient de sortir en librairie. Il sera lancé à Paris ces jours-ci par les éditions du Cerf (co-éditeur avec Fides).

Pour Claude Greffé, historien de la théologie moderne, l'ouvrage de Michel Despland revêt une importance tout à fait unique, qui n'a pas d'équivalent en langue française. «Il a fait pour l'histoire de l'idée de religion en Occident ce que Denis de Rougemont a fait pour celle de l'amour...», écrit-il en préface. Son immense travail deviendra un classique qu'aucun historien, aucun théologien ne pourra ignorer...»

H.S.